

Allocations familiales : majoration pour handicap

Je m'appelle Murielle, j'ai 40 ans et j'ai 3 filles : Doriane, 19 ans, Aurore et Amélie, 17 ans. Je touche des allocations familiales pour les trois avec le supplément chômage et une majoration pour handicap pour Amélie (17 points), au total ça fait 1200€.

Je suis au chômage (1080€) pour le moment mais je suis en recours contre la mutuelle pour qu'ils reconnaissent mon invalidité (66,5%). Si je retourne sur la mutuelle, je perdrai le supplément chômage des allocations. Je reçois 350€ de pension alimentaire par le SECAL.

Amélie est dans un internat spécialisé pendant la semaine (250€/mois), Aurore est à l'athénée de Pepinster en dernière année, et Doriane est apprentie. Elle touche 480€/mois qui sont compté dans le budget légal de la famille mais c'est son argent, c'est pour elle. Pendant 6 mois on m'a retiré ses 180€ de pension alimentaire. Quand on donne d'un côté on reprend de l'autre, c'est pareil pour les allocations familiales quand on passe du chômage à la mutuelle.

On doit vivre avec le stricte minimum : loyer, facture, nourriture, les soins de santé, après il n'y a plus rien ! J'ai des astuces pour m'en sortir, je vais dans les magasins les moins chers, je coupe le chauffage quand les enfants sont pas là, je ne me paye rien, on ne mange pas de viande tous les jours, etc. Petite, j'ai appris qu'on n'exige pas plus que ce dont on a besoin, il faut être économe, j'ai appris la même chose à mes filles. Elles sont conscientes des difficultés de la famille, mais ce n'est pas toujours facile de devoir apprendre ça à ses enfants dès le plus jeune âge. Doriane et Aurore ont une vie sociale grâce aux jobs étudiants, elles bossent et économisent pour se payer leurs loisirs.

J'ai dû arrêter certains soins pour Amélie (psychomotricité, ergothérapeute, logopédie), ils ne sont pas vraiment remplacés via l'institution mais je n'ai pas les moyens de lui payer. Ils sont très peu pris en charge par la mutuelle.

Entre les frais scolaire divers, les voyages scolaires pour les trois et les petites excursions, l'hypothérapie, le neuropédiatre, l'orthodontiste, etc. les Allocations familiales ne suffisent pas. Mais si je ne les avais pas, je devrais retirer Amélie de l'internat. Elle y est depuis ses 8 ans, l'internat lui permet d'évoluer et de s'épanouir. C'est très dur financièrement mais elle en a vraiment besoin.

J'ai dû me battre pour recevoir des AF majorées pour Amélie, hors j'ai vu qu'il y avait un problème quand elle avait trois semaines. Son problème a été constaté à 9 mois, j'ai reçu des allocations familiales majorées à partir de ses 2,5 ans avec les arriérés. Au début, on était convoqué pour la révision tous les deux ans, maintenant c'est tous les 5 ans. Certaines maladies peuvent s'améliorer avec le temps mais pas toutes, mais il faut quand même le prouver. Amélie à un QI de 46 depuis qu'elle a 11 ans, pourquoi encore devoir prouver son handicap ? C'est remuer le couteau dans la plaie. C'est dur pour les parents de devoir justifier, prouver le problème de son enfant, de se battre pour quelques euros alors qu'on doit déjà se battre pour son enfant. On a l'impression de devoir demander l'aumône. En plus, la reconnaissance n'apporte que de l'argent, c'est prenez ça et débrouillez-vous ! Il n'y a aucune reconnaissance du travail et

de la souffrance des parents et du reste de la famille.

Entre le courrier qu'on reçoit pour la révision et la visite chez le médecin, en général il faut 3 mois, la majoration est stoppée, on récupère les arriérés mais pendant trois mois il faut se débrouiller sans.

Les allocations familiales c'est une petite bouffée d'oxygène, l'argent va à l'enfant mais c'est aussi une aide pour les mamans qui ne peuvent pas travailler. 80% des mamans d'enfants handicapés ne peuvent pas travailler. Les allocations familiales rentrent dans un budget dépensé pour la nécessité quand elle arrive, ça peut être des vêtements, des frais scolaire, l'alimentation ou un autre besoin de la famille. Il faut jongler pour gérer le budget, étaler les achats à faire dans le temps et vivre de débrouille.

J'ai déjà été convoquée par l'école parce qu'Amélie n'était pas habillée à la mode en me reprochant que les allocations familiales étaient faites pour ça, ils m'ont menacée de faire retirer la majoration. Je m'organise pour qu'Amélie ait des vêtements confortables, dans lesquels elle est à l'aise mais je ne sais pas toujours lui offrir de nouveaux vêtements à la mode. Les allocations familiales couvrent à peu près 2/3 des dépenses d'une année sans problème, une année où on ne doit pas changer les lunettes, où on n'est pas souvent malade, etc.

Il y a aussi le problème des paliers en fonction du nombre de points et la majoration qui n'augmente pas avec l'âge même si les dépenses pour l'enfant augmentent.

Les allocations familiales devraient être versées au cas par cas, qu'on prouve nos dépenses et que le montant soit adapté en fonction. Elles ne doivent pas prendre en charge tous les frais mais tenir compte de la réalité et intervenir pour les achats nécessaires et très coûteux. Je dois acheter les abonnements de bus par mois parce que je ne saurais pas sortir la somme pour des abonnements annuels, les allocations pourraient intervenir.

Elles doivent prendre en compte l'avenir de l'enfant, financer ses études. C'est une aide au développement de l'enfant, elles doivent être au cas par cas, tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins, les mêmes envies, la même famille pour leur apporter tout ça.

Elles devraient aussi informer les familles des droits qu'ils ont parce qu'ils ont un enfant, comme les réductions d'impôts, informer sur les différentes possibilités pour quand les enfants seront adultes, apporter une aide autre que financière, délivrer les différentes attestations, etc. Tout est dispersé, c'est difficile d'avoir accès aux différents papiers qui ouvrent les droits, il faudrait regrouper les différents services ou qu'il y ait un lien entre eux. Que font les parents qui ne sont pas débrouillard ? Les parents d'enfant handicapé sont confrontés au parcours du combattant pour avoir les informations sur les démarches à faire, les droits et les services qui existent.

Les allocations familiales devraient aussi être un soutien aux parents, aux mamans qui doivent s'occuper de leur enfant. Le poids du handicap d'un enfant cause des problèmes de santé. Je fais partie d'un groupe de personnes atteintes de fibromyalgie, 7/10 mamans du groupe ont un enfant handicapé. Gérer un budget serré c'est encore un poids en plus.



Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté
12, rue Marie-Henriette 5000 Namur
bureau@rwlp.be
www.rwlp.be - [Facebook](#)
Tél : 081/31 21 17

Il faudrait redéfinir à quoi servent les allocations familiales.